



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 35536

Texte de la question

Mme Claude Darciaux attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les menaces qui pèsent sur l'enseignement agricole public face à la réduction constante des moyens auquel il est confronté : réduction des horaires des enseignements obligatoires, suppression de nombreux dédoublements et des heures de soutien dans la plupart des formations, forte réduction de l'offre d'enseignements facultatifs, regroupement d'élèves de différents niveaux ou de différentes filières de formation, notamment en langues vivantes, très forte régression de la formation continue des personnels. Elle dénonce une privatisation progressive de cet enseignement qui a subi 230 fermetures de classes entre 2002 et 2008, alors que, parallèlement, l'enseignement privé a progressé avec l'ouverture de 4 classes supplémentaires. Elle tient par ailleurs à souligner la très forte inquiétude des enseignants concernant la décision de généraliser le baccalauréat professionnel en trois ans, mesure qui s'appliquera à l'enseignement agricole à partir de la rentrée 2009, alors que le système actuel de formation a largement fait ses preuves, proposant une alternative à des élèves qui ont parfois connu des difficultés et arrivent, à la sortie du lycée agricole, à s'insérer professionnellement d'une manière remarquable. Aussi elle lui demande quelles sont les intentions réelles du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35536

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2008, page 9863

Question retirée le : 27 janvier 2009 (Retrait pour cause de question identique)